

Xin Hua s'intéresse aussi aux priorités suisses de lutte contre le crime organisé et la corruption

L'agence officielle chinoise rapporte que le gouvernement suisse (Conseil fédéral) a approuvé la définition des priorités stratégiques en matière pénale du pays pour les années 2012-2015, en mettant l'accent sur la lutte contre les organisations criminelles en provenance du sud et du sud-est de l'Europe et contre la criminalité économique liée à des cas de corruption internationale.

Et précise que la définition, par le Conseil fédéral, des priorités en matière pénale se fonde sur l'appréciation actuelle de la menace qui permet aux autorités de poursuite pénale d'attribuer plus facilement des ressources policières aux procédures fédérales en cours.

Depuis la première définition de la stratégie en matière pénale de juillet 2007, rappelle l'agence, la menace n'a pas connu de changement fondamental qui aurait exigé de s'éloigner des principes et des priorités approuvés par le gouvernement suisse.

Xin Hua souligne enfin que, concernant la criminalité d'ordre idéologique, le terrorisme international constitue toujours, pour le gouvernement suisse, la principale menace, le crime organisé et la criminalité économique restant considérés comme des pôles prioritaires en matière d'infractions relevant de la grande criminalité menée à but lucratif.

Source : Xin Hua, 05/04/2012